

INAUGURATION DE LA NOUVELLE ECOLE Daniel PENNAC



LA COLLE SUR LOUP PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2013 - 11H

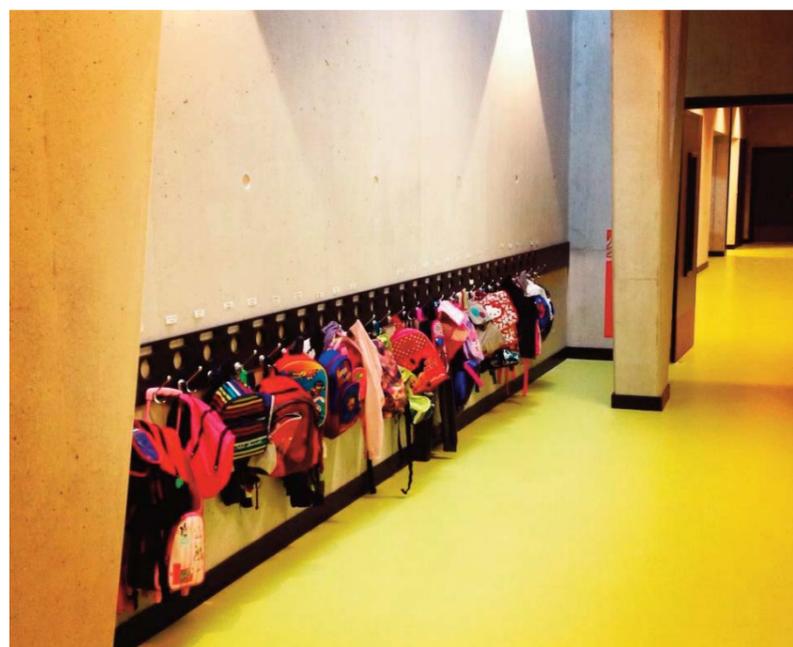
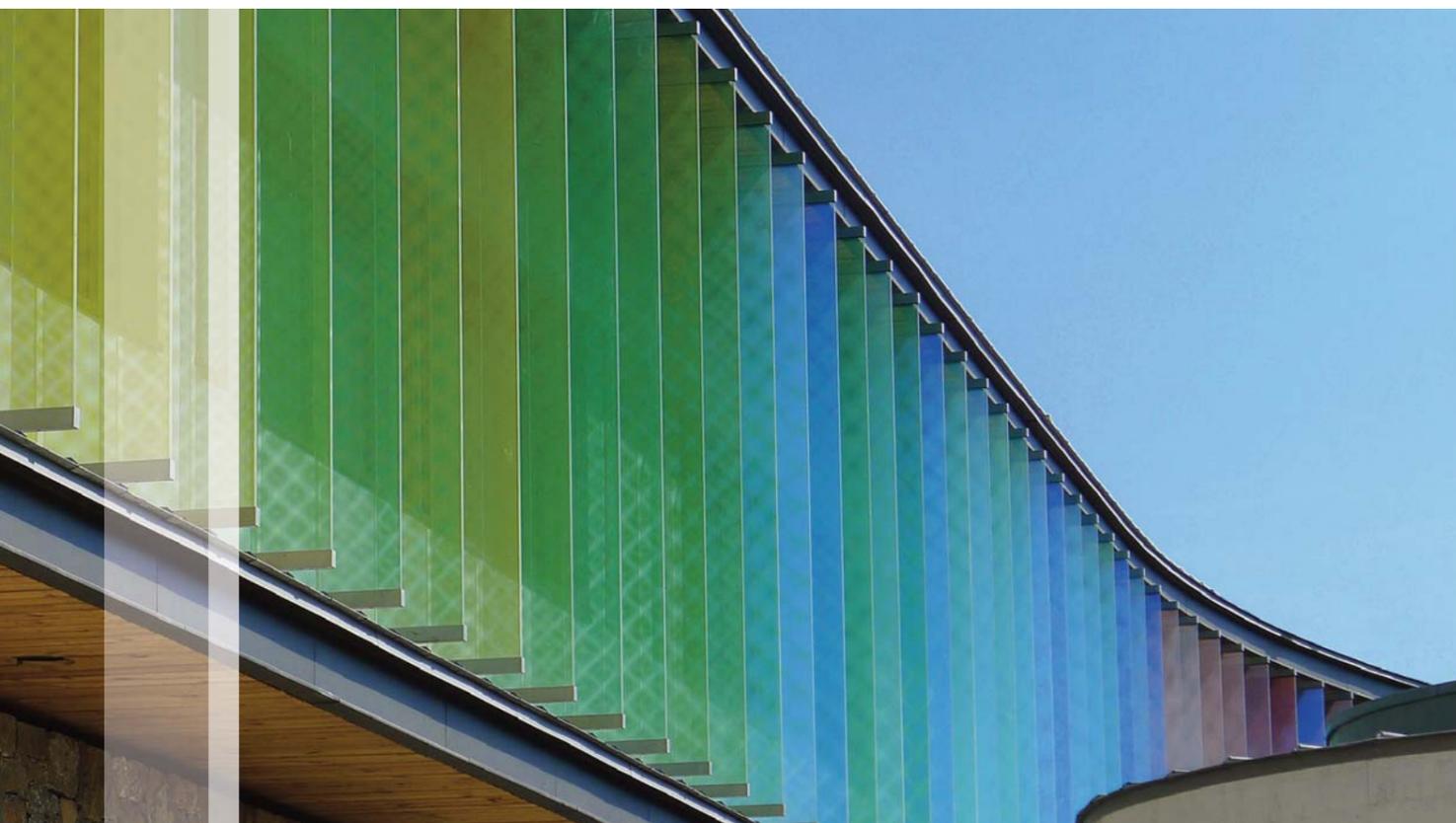
EN PRÉSENCE DE **DANIEL PENNAC**

CHEMIN DU BÉAL | 06480 LA COLLE SUR LOUP | RENSEIGNEMENTS : 04 93 32 42 06



DOSSIER DE PRESSE

Sommaire



Une démarche Eco-responsable, un bâtiment d'engagement et une valeur d'exemplarité dans le domaine des établissements scolaires en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

04 Présentation du projet

Date de l'inauguration
et personnalités présentes

Pour une démarche Eco-responsable
à la Colle sur Loup

06 La Colle sur Loup

Interview de Christian Berkesse,
Maire de La Colle sur Loup

Les principales caractéristiques

08 L'Ecole Daniel Pennac

Respect & Environnement

Considération & Conditions
d'apprentissage

09 Eléments techniques

La spécificité des matériaux utilisés

Les dates clés

Les coûts

Les financeurs

Les partenaires financiers

10 Un travail collectif et une équipe engagée

Témoignage de Bernard Chabroux,
Adjoint aux travaux,
Mairie de la Colle sur Loup

L'équipe des architectes



Présentation



Date de l'inauguration et personnalités présentes



L'inauguration du groupe scolaire Daniel Pennac se tiendra, **en présence de Daniel Pennac en personne, le samedi 28 septembre 2013 à 11 heures**

en présence des personnalités suivantes :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Grasse
- Monsieur le Président du Conseil Régional PACA
- Monsieur le Président du Conseil Général des Alpes Maritimes
- Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis
- Monsieur le Maire de la Colle sur Loup
- Les adjoints au Maire de la Colle sur Loup
- Les conseillers municipaux

Une construction qui se place dans une démarche Eco-responsable

"Nous n'avons pas hérité la Terre de nos ancêtres, mais l'empruntons à nos enfants."

Antoine de Saint Exupéry, écrivain, poète et aviateur

"Ne doutez jamais qu'un petit groupe de citoyens engagés et réfléchis puisse changer le monde. En réalité c'est toujours ce qui s'est passé."

Margaret Mead, anthropologue américaine

Il est vrai que notre planète va mal. Le réchauffement climatique, dû pour partie aux activités humaines, est désormais reconnu comme une menace planétaire. L'eau est rare et polluée. Les sols aussi sont pollués. Les déchets toxiques se répandent. Au niveau mondial, les forêts ont diminué de 2,4 % depuis 1990. La faune s'appauvrit. Et plus d'un quart des espèces de mammifères et 12 % des espèces d'oiseaux sont considérés comme menacés d'extinction.

Ces évolutions inquiétantes obligent à reconsidérer la question du développement et à envisager de nouvelles voies de croissance qui garantissent à long terme un progrès économique, social et environnemental. Cette démarche a un nom : le Développement Durable. Né de la prise de conscience progressive de maintenir l'équilibre entre l'homme et son milieu, et de la contradiction entre une croissance démographique continue et des ressources naturelles épuisables, il vise à « satisfaire les besoins de développement des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » et répond ainsi aux grands défis auxquels l'humanité est aujourd'hui confrontée.

Aujourd'hui, toutes les collectivités locales et territoriales peuvent agir.

Concrètement, cela peut se traduire notamment par la mise en place d'un programme d'actions locales guidé par une démarche Eco-responsable.

A l'échelle d'un territoire, le développement durable peut se définir comme un objectif de conciliation des problématiques locales et des problématiques planétaires : dynamisme économique, préservation du patrimoine naturel, maîtrise des impacts sur l'environnement, équité sociale, solidarité, santé et qualité de vie.

Plusieurs raisons peuvent conduire les collectivités (villes, communautés de communes, agglomérations), à inscrire leurs politiques dans une telle logique :

- une demande sociale pour un meilleur cadre de vie ;
- des synergies fortes entre choix environnementaux et impacts économiques ;
- une pression réglementaire et une action publique diversifiée et complexe, nécessitant une vision globale et transversale des impacts ;
- une urbanisation croissante ayant des incidences sur l'environnement.

La Colle sur Loup a fait le choix de s'engager dans une démarche Eco-responsable en concevant sa nouvelle école communale.



Interview de Christian Berkesses, Maire de La Colle sur Loup

Quelle était la situation qui a suscité l'émergence de ce projet ?

CB : Jusqu'alors, les élèves de La Colle sur Loup étaient répartis très inégalement sur le territoire communal, plus des ¾ étant scolarisés sur les deux écoles du village. Cette concentration générait à proximité d'importants encombrements en matière de circulation aux horaires d'entrée / sortie de classe, avec la pollution et l'insécurité qui y sont liées. Par ailleurs, nous souhaitions également éliminer des bâtiments préfabriqués vétustes et inconfortables pour les élèves et les professeurs dans ces établissements.

L'autre sujet d'insatisfaction concernait la cantine scolaire, dont les repas étaient fournis par des sociétés de restauration, en liaison froide, repas qui ne plaisaient toujours pas. Il faut ajouter à cela, en raison du nombre élevé d'enfants, un temps de repas écourté.

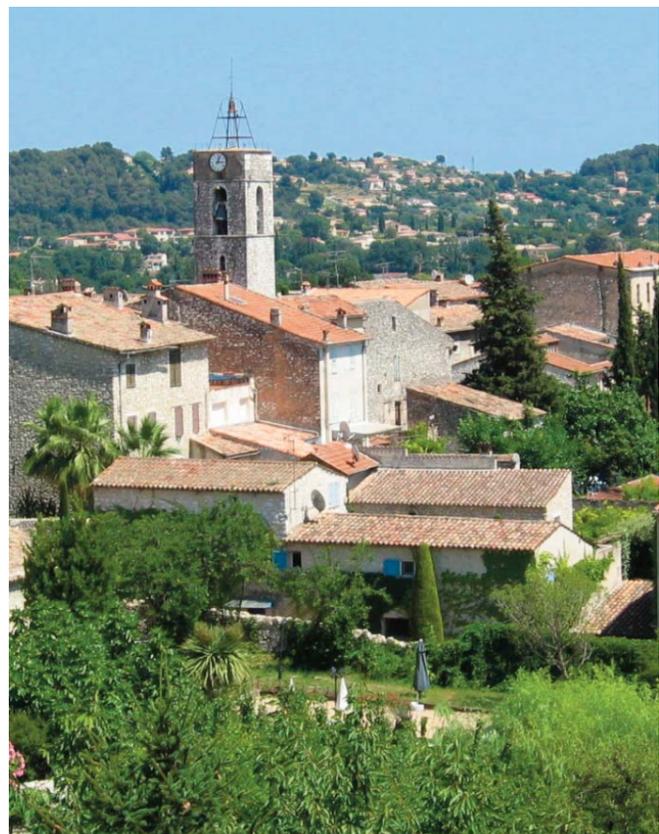


Après réflexion, il a donc été décidé, pour régler ces différents problèmes, de construire un nouveau groupe scolaire sur un terrain acquis par la ville dans les quartiers sud de la commune, important bassin d'enfants, limitant les déplacements motorisés et favorisant ainsi les modes doux, la marche en particulier.

Quelle a été la démarche que vous avez suivie ?

Après l'étude des normes en vigueur et la concertation avec toutes les parties prenantes (services municipaux, Education Nationale, etc.), pour déterminer la taille de l'établissement, des classes, les équipements sportifs et de motricité, les services administratifs, etc., il a été décidé de réaliser un groupe scolaire de 11 classes (3 maternelles, 8 élémentaires) et une cuisine centrale destinée à préparer et livrer les repas en liaison chaude sur toutes les écoles de la commune ainsi que les centres de loisirs. La prise en compte du développement durable fut également précisée comme une composante incontournable du projet afin de mettre en place une politique volontariste et Eco-responsable dans la commune. Le souci d'un accès facile et sécurisé à cette nouvelle école a également été pris en compte avec l'élargissement des voiries avoisinantes et la réalisation d'un parking dédié à proximité immédiate de l'établissement.

Nous avons ensuite visité des écoles récentes dans les Alpes-Maritimes et rencontré les utilisateurs pour entendre les bonnes idées comme les problèmes rencontrés au jour le jour. Ces rencontres se sont révélées très intéressantes, pleines d'enseignements et nous ont permis d'affiner notre projet. C'est à la suite à ces mêmes rencontres que nous avons décidé d'apporter une attention toute particulière aux problèmes de température dans les classes, d'éclairage et d'acoustique.



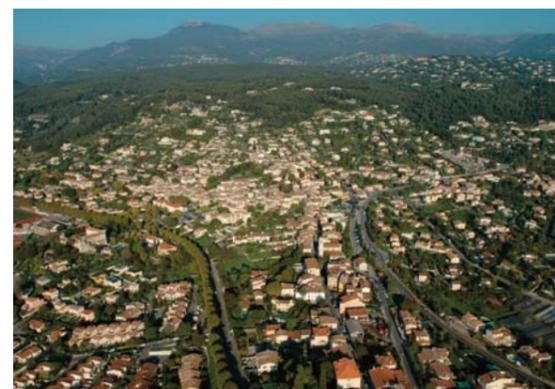
La rentrée a eu lieu. Quels sont les 1ers ressentis de la population ?

Cette nouvelle école a pu assurer, en effet, et comme prévu, la rentrée de septembre 2013 avec succès : élèves et enseignants ravis, et, résultat dépassant nos espérances, beaucoup de trajets faits à pied tant à la nouvelle école qu'au village, d'où une circulation réduite, la disparition des embouteillages dans le village, moins de pollution, plus de sécurité et une réduction considérable sur le moyen / long terme de la consommation en énergie. Et pour couronner le tout, une satisfaction générale quant au contenu des assiettes à la cantine !



La Colle sur Loup

Les principales caractéristiques



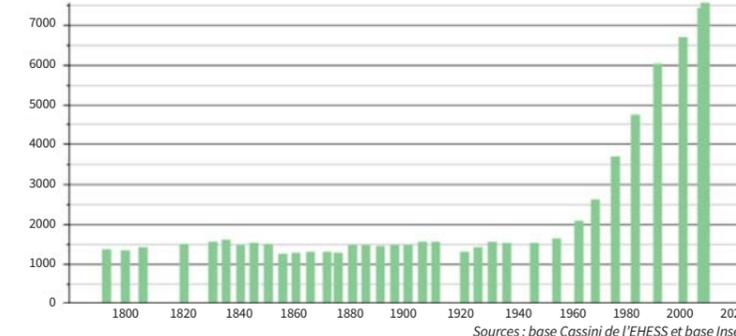
- Population municipale : 7676 habitants
- Densité : 782 hab/km
- Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Département : Alpes-Maritimes
- Arrondissement de Grasse
- Canton de Cagnes-sur-Mer-Ouest
- Intercommunalité : Communauté d'agglomération Sophia-Antopolis
- Maire : Christian Berkesses depuis 2001

Evolution de la population

1999	2006	2007	2010
6697	7434	7546	7676

Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1996 puis Insee à partir de 2000

Histogramme de l'évolution démographique



Lieux et monuments remarquables

- La chapelle du Canadel
- L'abbaye
- Le château de Monfort
- L'église paroissiale du XVIIe siècle
- La chapelle des pénitents blancs
- La chapelle St-Roch
- La chapelle St-Donat
- La chapelle du Rosaire
- Ancien hôpital Hôtel Dieu
- Ancienne gare créée en 1910

Personnalités liées à la Commune

- Yves Klein, peintre enterré à la Colle-sur-Loup où il possédait une maison de famille. En mémoire à ce peintre, son nom a été donné au collège
- Daniel Pennac parmi ses différents lieux de vie séjourna avec sa famille à la Colle sur Loup
- Émilie Fer, kayakiste et championne olympique 2012, championne du monde 2013 de Canoë-Kayak K1 (Slalom)
- Bernard Collomb, pilote automobile, notamment de Formule 1 décédé à La Colle sur Loup en 2011

Manifestations remarquées

- En mai, on célèbre la fête de la rose qui a participé à la renommée de la commune durant de nombreuses années auprès des parfumeurs de Grasse
- Durant la saison estivale, de nombreuses manifestations ont lieu comme le « Festival autour des notes et des mots », « Place au jazz », « Place à la danse »
- En septembre, la commune remonte le temps pour célébrer les Métiers d'Antan

L'école Daniel Pennac

en quelques mots...



Respect & Environnement (bioclimatique et basse consommation)

« Comment permettre l'identification du groupe scolaire sans dénaturer le site ? Par ailleurs, comment valoriser cette situation à la fois pour les utilisateurs de l'école et les riverains ? »

(Cabinet d'architecture Boyer-Percheron-Assus)

Telles sont les questions qui ont guidé la conception du projet de l'Ecole Daniel Pennac



Le projet a reçu la Médaille de Bronze par l'Association Interprofessionnelle Bâtiment Durable Méditerranéen.

La conception de cet établissement scolaire s'est entièrement intégrée dans la démarche de Développement Durable que peuvent mettre en place actuellement les municipalités. Cette réalisation montre qu'une action volontaire et solidaire des acteurs du développement local et d'une équipe municipale, sous l'impulsion de son Maire, peut intégrer dans les politiques publiques les marques de respect et de protection de l'environnement. L'Ecole Daniel Pennac est en ce sens un bel exemple d'action publique collective et concertée qui va dans le sens de la prise en considération de la qualité de vie des habitants et de leur environnement. Proposer un avenir meilleur pour les prochaines générations a été au cœur de sa conception.

Considération & Conditions d'apprentissage

L'optimisation des conditions d'apprentissage des élèves ainsi que des conditions de travail des enseignants a été l'une des pierres angulaires du projet. Avec une architecture innovante et adaptée, aucun détail n'a été laissé au hasard. Le dossier restauration a également été pris en considération avec la création d'une cuisine centrale municipale pour des repas « faits maison » livrés dans toutes les écoles de la commune. Le choix et la provenance des aliments consommés sont désormais maîtrisés, ce qui

n'était pas possible tant que les repas étaient commandés à une entreprise de restauration collective. L'utilisation des produits locaux et bio a également été prévue. Depuis le 3 septembre, ce sont 750 repas qui sont préparés chaque jour par les services municipaux. Une équipe expérimentée et motivée a été recrutée pour confectionner les repas de l'ensemble des cantines scolaires de la commune qui sont livrés chaque matin en liaison chaude pour garder aux aliments tout leur goût.

Éléments techniques

Superficie du bâtiment : 3 500 m² - Nombre d'élèves : environ 300 élèves

LA SPÉCIFICITÉ DES MATÉRIAUX UTILISÉS

Les matériaux et les équipements les plus performants ont été choisis pour minimiser la consommation énergétique. Sont à noter en particulier :

Les panneaux solaires : le toit accueille 315 m² de panneaux photovoltaïques et 20m² de panneaux solaires. Ces derniers permettent de chauffer l'eau sanitaire de l'école.

L'isolation : le bâtiment est isolé grâce à 20 cm de polystyrène extrudé qui possède un haut pouvoir en tant qu'isolant thermique. Placé à l'extérieur, il permet de profiter de l'inertie thermique du béton et favorise le confort intérieur.

Les brises soleil : l'orientation de l'école, plein sud, favorise les apports de lumière dans les classes. Grâce aux lames de couleur extérieures qui s'orientent automatiquement, le bâtiment est tempéré soit avec un positionnement des lames parallèles aux murs en hiver qui provoque un « effet de serre » et permet donc au bâtiment de rester plus chaud, soit avec un positionnement perpendiculaire en été qui permet la ventilation de la façade. Les fenêtres sont équipées de stores motorisés qui complètent le dispositif en évitant les éventuelles surchauffes ou tout simplement permettent l'occultation.

Le chauffage et la ventilation : la température et l'aération des locaux sont régulées automatiquement par la GTB (gestion technique du bâtiment). Toutes les pièces sont équipées d'une sonde qui fait varier les extractions et apports d'air en fonction de la température intérieure. Une sur-ventilation de nuit permet en été de capter l'air frais nocturne pour faire redescendre la température du bâtiment et garantir plus de fraîcheur le matin.

L'éclairage : l'ensemble de l'éclairage est géré par des détecteurs mesurant l'éclairage ambiant. Les lampes sont en permanence réglées en fonction des apports lumineux extérieurs pour obtenir un niveau d'éclairage constant, ce qui évite des consommations inutiles et donc, génère des économies d'énergie.

Eclairage naturel des locaux : l'éclairage naturel des locaux favorise les économies d'énergie et le confort des utilisateurs. La totalité des locaux et des circulations bénéficient de lumière naturelle. Pour compléter l'apport des fenêtres aux endroits les plus éloignés des façades, toutes les salles de classe de l'étage ainsi que la cuisine sont équipées de puits de lumière, qui par des jeux de réflexion de la lumière extérieure sur un conduit réfléchissant, permettent d'obtenir un complément d'éclairage réglable.

LE PROJET EN QUELQUES DATES CLÉS :

Phase programme GESCEM : début 2009 à mi 2010
Phase concours MOE : juillet 2009 à juin 2010
Phase de consultations : 1er semestre 2011
Phase de réalisation des travaux : ordre de Service de démarrage = 7 septembre 2011
Date de fin des fondations : mars 2012
Date de fin du gros œuvre : mars 2013
Date de livraison : 19 Août 2013
Ouverture de l'école aux élèves : rentrée scolaire 2013

LES COÛTS DE RÉALISATION

(Moe, travaux école + rénovation et élargissement voirie alentours)
Maîtrise d'Oeuvre : 1 500 000 € TTC,
Travaux : 12 700 000 € TTC

Les financeurs



CONSEIL
GÉNÉRAL
DES ALPES
MARITIMES

Région
PACA

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
SOPHIA ANTIPOLIS

Caisse
des Dépôts

BANQUE POPULAIRE
CÔTE D'AZUR
BANQUE & ASSURANCE

Les partenaires financiers

Témoignage

de Bernard Chabroux,
Adjoint aux travaux de la Colle sur Loup

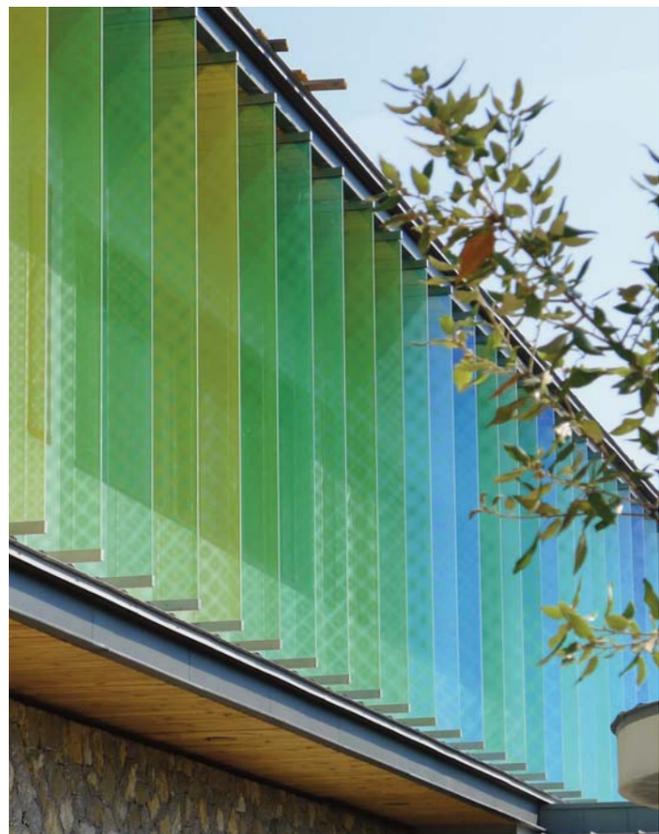
Un travail collectif et une équipe engagée

C'est avec fierté et la satisfaction du devoir accompli que nous avons livré la nouvelle école Daniel PENNAC et sa cuisine centrale pour la rentrée scolaire de septembre 2013. D'abord fierté parce que ce projet a été conçu et réalisé pour atteindre un confort optimal des futurs utilisateurs dans le cadre d'une Haute Qualité Environnementale et dans le respect des critères des réglementations thermiques en vigueur et du label BBC (Bâtiment Basse Consommation). Ensuite, satisfaction du devoir accompli parce que la livraison de l'école a été menée à bien pour la rentrée scolaire. Le défi n'était pas mince, notre objectif a été atteint grâce à la mobilisation et à l'implication de tous les instants de tous, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage. Il me semble important de rappeler que toute réussite d'un projet réside dans la qualité de sa conception bien sûr, mais aussi et obligatoirement dans la qualité du suivi de l'exécution qui doit faire l'objet d'une attention permanente. Ce suivi de l'exécution a été assuré conjointement par l'architecte dans son rôle de maîtrise d'œuvre et par les Services Techniques de notre commune dans notre rôle de maître d'ouvrage. Pour mener à bien ce suivi :

- L'architecte s'est adjoint la compétence des bureaux d'études béton armé, électricité, thermicien, acoustique, cuisiniste, ventilation, VRD (voirie et réseaux divers), ainsi qu'un bureau OPC (ordonnancement, pilotage et coordination)
- Pour notre part, nous avons confié des missions de suivi à des bureaux spécialisés : géotechnicien pour le suivi des terrassements, soutènements, fondations et remblais ; bureau de contrôle technique pour le suivi de la conformité des calculs et des travaux vis-à-vis des normes en vigueur, de la réglementation et du cahier des charges ; bureau de contrôle spécialisé en matière de sécurité, prévention et santé pour le suivi du respect de la réglementation dans ce domaine vis-à-vis du personnel d'exécution.

Nous avons pu mesurer à quel point ces moyens ont été nécessaires. Grâce à eux nous avons pu éviter beaucoup d'écarts et bien maîtriser ce beau projet et le livrer dans les temps.

Dans un tel projet nous avons pu constater que ce ne sont pas les phases les plus spectaculaires (terrassements, génie civil) qui demandent le plus de suivi, mais la phase où entrent en action tous les corps d'état secondaires car il y a une multitude d'entreprises à faire intervenir à l'intérieur d'un même délai, sachant que les tâches de l'une conditionnent le plus souvent les tâches de l'autre. En conséquence, le suivi doit être assuré quotidiennement avec une réactivité immédiate pour réadapter le programme des travaux de l'ensemble des intervenants, au moindre problème qui cause un retard sur un corps d'état. C'est la condition impérative pour éviter la désorganisation du chantier et tous les retards qui en découleraient.



En conclusion, je veux remercier les équipes de la Maîtrise d'Oeuvre et de nos Services Techniques pour leur implication et opiniâtreté sans lesquelles le projet n'aurait pu être mené à bien dans les délais.

Les architectes

AGENCE D'ARCHITECTURE | D. BOYER-GIBAUD | F. PERCHERON | A. ASSUS

L'agence est installée à Montpellier, dans un bâtiment du début du XIXème complètement réhabilité, qui se développe sur une surface de 400m2. Autour des quatre associés (Denis Boyer-Gibaud, François Percheron, fondateur en 1995, Antoine Assus, 2005 Olivier Schertenleib, 2012), c'est une équipe dynamique et multiculturelle d'une vingtaine d'architectes qui conduit l'ensemble des affaires en cours. Les intérêts complémentaires de chacun offrent une conception à la fois riche et radicale, où les savoir-faire de l'architecture, de l'environnement, de l'urbanisme, du paysage et du design façonnent l'élaboration de chaque projet. Ils permettent aujourd'hui d'avoir des références dans des domaines aussi variés que l'enseignement, les logements collectifs et individuels, les équipements de loisirs, de santé ou tertiaire, l'urbanisme et le mobilier, sur un territoire couvrant le Grand Sud.



L'agence JALC architectes (Julie Assus Laurent Charpiot) basée à Nice, a été fondée en 2011, après une collaboration de 6 ans sur différents projets, de commande publique ou privée. Son activité comporte des projets de réhabilitation (extérieur de la gare maritime de Cannes) ; constructions neuves (modules port de Nice, groupe scolaire Daniel Pennac), des boutiques, commandes privées (Hotel Hi matic à Paris, matali Crasset designer) ou publiques. Les projets sont le fruit d'un travail d'équipe, en collaboration avec d'autres architectes ou designers.





Les principaux acteurs du projet

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de La Colle sur Loup

RÉFÉRENT HQE : Adret et Antoine Assus

MAÎTRISE D'ŒUVRE : Agence d'architecture Boyer - Percheron - Assus et Associé - Montpellier en association avec JALC Architectes - Nice

BET STRUCTURE : SICA - Marseille

BET FLUIDES / HQE / SSI : Adret - La-Seyne-sur-Mer

BET VRD : CEC WRD - Marseille

ECONOMISTE : CEC - Marseille

ACOUSTICIEN : Gui Jourdan - Montpellier

BET RESTAURATION COLLECTIVE : Ingecor - Montpellier

COORDONNATEUR SECURITE : VERITAS - Sophia Antipolis

GEOTECHNICIEN : I.M.S.R.N - Nice

SPIE BATIGNOLLES SUD-EST - Marseille

NARDELLI - Drap

INEO - Aix en Provence

FRANCO PORTUGUAISE DE BATIMENT - Vidauban

BELLAPART - Girona (Espagne)

AZUR CLIM - Nice

AQUALIA - Mandelieu

AVISO - Antibes

L.C.I - Carros

THYSSEN KRUPP - Saint-Laurent du Var

Contact presse : Tél.: 04 93 32 42 06 - e-mail : contact@mairie-lacollouloup.fr

